



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 4 mars 1999 — N° 1

Élection de la présidente et de la vice-présidente

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

328.714
'02
Q3
Comm.
1999/2001
11
Eu3
QL
Rech.

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 4 mars 1999

Table des matières

Élection de la présidente	1
Élection de la vice-présidente	1

Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

M. Claude Béchar
Mme Madeleine Bélanger
M. Gilles Labbé
Mme Solange Charest

Le jeudi 4 mars 1999

Élection de la présidente et de la vice-présidente

(Seize heures cinq minutes)

Le Président (M. Charbonneau): Je déclare ouverte la séance de la commission de l'éducation. Le mandat de la commission, cet après-midi, c'est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission, en termes génériques, le masculin englobant le féminin, pour les fins de la lecture du texte.

En vertu des décisions qui ont été prises à la commission de l'Assemblée nationale ce matin, la présidence de la commission va aller au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et la vice-présidence au groupe parlementaire formant la majorité ministérielle.

Élection de la présidente

D'abord, je recevrai une proposition pour la présidence de la commission, M. le député de... Kamouraska-Témiscouata. Je m'excuse. Parfois, c'est les noms qui me reviennent, parfois, c'est les noms de comté. Ça va revenir.

M. Bécharde: Je comprends, c'est l'émotion!

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Charbonneau): J'apprécie votre empathie.

M. Bécharde: M. le Président, en vertu de notre règlement, j'ai l'honneur et surtout la joie de présenter ma collègue la députée de Mégantic-Compton au poste de présidente de la commission de l'éducation.

Le Président (M. Charbonneau): Alors, vous acceptez, Mme la députée de Mégantic-Compton?

Mme Bélanger: Oui, M. le Président, avec plaisir.

Le Président (M. Charbonneau): Alors, le plaisir vous permet d'être déclarée élue présidente de la commission.

Élection de la vice-présidente

Et maintenant, une proposition du côté ministériel.

M. Labbé: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter une motion en vertu de l'article 137 de notre règlement. À cet effet, je propose comme vice-présidente de la commission de l'éducation ma collègue la députée de Rimouski, Mme Solange Charest.

Le Président (M. Charbonneau): Alors, au sourire, je pense qu'elle accepte également.

Mme Charest: J'accepte avec enthousiasme et plaisir.

Le Président (M. Charbonneau): Alors, sur cet enthousiasme, je vous déclare élue, Mme la députée, et, toutes les deux, je vous souhaite bon travail, bon mandat. Les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 16 h 7)

